



Assemblée générale

Distr. générale
12 juillet 2012
Français
Original : anglais/arabe/espagnol

Soixante-septième session
Point 95 o) de la liste préliminaire*
Désarmement général et complet

Éducation en matière de désarmement et de non-prolifération

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Présenté en application de la résolution 65/77, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir un rapport sur le bilan de l'application des recommandations figurant dans l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération et les nouvelles possibilités de promouvoir cette éducation, le présent rapport réunit des informations émanant des États Membres, d'organisations internationales et régionales, d'organisations non gouvernementales et d'institutions scolaires et universitaires portant sur l'application des 34 recommandations de cette étude.

* A/67/50.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Application des recommandations par les États Membres	5
A. Réponses des États Membres	5
Autriche	5
Colombie	6
Cuba	6
Italie	7
Japon	8
Liban	9
Mexique	10
Nouvelle-Zélande	11
Panama	13
B. Première Commission	13
C. Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015	13
III. Application des recommandations par les entités des Nations Unies et les autres organisations internationales ou régionales	14
A. Bureau des affaires de désarmement	14
B. Département des opérations de maintien de la paix	15
C. Département de l'information	16
D. Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement	17
E. Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes	17
F. Agence internationale de l'énergie atomique	18
G. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques	19
H. Organisation des États Américains (OEA)	20
I. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	20
J. Université pour la paix	21
K. Université des Nations Unies	22
IV. Mise en œuvre des recommandations par la société civile et les organisations non gouvernementales	22
A. Campaign for Nuclear Disarmament	22

B.	Disarmament and Security Centre	23
C.	Hibakusha Stories	23
D.	IKV Pax Christi	23
E.	James Martin Center for Non-proliferation Studies	23
F.	Nuclear Age Peace Foundation	24
G.	Peace Boat	24
H.	Fondation Simons	24
I.	Women's International League for Peace and Freedom	25
V.	Conclusions	25

I. Introduction

1. Au paragraphe 2 de sa résolution 65/77, intitulée « Étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération », l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir un rapport sur le bilan de l'application des recommandations figurant dans l'étude et les nouvelles possibilités de promouvoir l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, et de le lui présenter à sa soixante-septième session. Dans la recommandation n° 32 de cette étude, le Secrétaire général a été encouragé à établir tous les deux ans un rapport de même nature.

2. Dans la recommandation n° 31, les États Membres étaient invités, entre autres choses, à informer le Bureau des affaires de désarmement des mesures prises en application des recommandations formulées dans l'étude.

3. On trouvera dans le présent rapport des informations réunies par le Secrétaire général sur les mesures prises par les États Membres, l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales, régionales et non gouvernementales en vue d'appliquer les recommandations de l'étude. Sa lecture doit s'accompagner de celle des 34 recommandations formulées dans l'étude de l'Organisation (A/57/124). D'après les informations reçues, des activités ayant trait aux recommandations 1 à 8, 11 à 15, et 17 à 34 de l'étude ont été menées au cours de la période considérée. Conformément aux directives de l'Organisation des Nations Unies sur la réduction de la documentation, les informations figurant dans le présent rapport ainsi que d'autres documents supplémentaires sont disponibles à l'adresse : www.un.org/disarmament/education/index.html.

4. Dans sa résolution 65/81, l'Assemblée générale a également prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-septième session, un rapport portant sur les activités menées au titre du Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement. Ces deux rapports sont à lire conjointement.

5. Dans des résolutions adoptées à ses soixante-cinquième et soixante-sixième sessions, l'Assemblée générale a réaffirmé l'utilité des trois centres régionaux du Bureau des affaires de désarmement, qui assurent la diffusion de l'information et organisent des programmes éducatifs, respectivement en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, et en Amérique latine et dans les Caraïbes. On trouvera des précisions sur leurs activités respectives dans les rapports les concernant¹.

6. Le Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement reste le plus important programme annuel de formation du Bureau des affaires de désarmement. Un rapport distinct sur ses activités a été soumis à l'Assemblée à sa soixante-septième session (A/67/160).

¹ En 2011, les rapports du Secrétaire général sur le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (A/66/140) et les Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique (A/66/113) et en Afrique (A/66/159) ont été présentés à l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Les trois rapports du Secrétaire général sur les Centres régionaux pour 2012 (A/67/132, A/67/112 et A/67/117) ont été présentés à l'Assemblée à soixante-septième session.

II. Application des recommandations par les États Membres

A. Réponses des États Membres

Autriche

[Original : anglais]
[31 mai 2012]

L'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération fait intégralement partie de la formation du corps diplomatique et de l'éducation pour la paix en Autriche. L'Université européenne de la paix de Stadtschlaining propose par exemple entre autres une formation portant sur la démilitarisation. Le Centre d'études autrichien pour la paix et le règlement des conflits et son programme de formation international des civils au maintien et à la consolidation de la paix traite également de thèmes relatifs au désarmement.

L'éducation en matière de désarmement est également importante au sein des forces armées autrichiennes. Avant d'être déployés, tous les membres de l'armée doivent se familiariser avec les dispositions réglementaires relatives à la maîtrise des armements. L'Autriche se conforme à ces dispositions dans le cadre des missions de maintien de la paix.

Par ailleurs, l'action menée par l'Autriche dans le domaine du désarmement, de la maîtrise des armements et de la non-prolifération a fréquemment pris la forme de partenariats avec l'ONU et ses instituts et avec des organisations non gouvernementales et centres de recherche qui organisent des activités en matière de communication, d'information et de formation. Des représentants d'organisations non gouvernementales ont fait partie des délégations officielles lors des conférences. Tout dernièrement, la délégation nationale à la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 a compté parmi ses membres un représentant de la Croix-Rouge autrichienne. Lors de cette session, l'Autriche a apporté son soutien à diverses organisations non gouvernementales et a également publié avec le Japon un document de travail ayant pour thème : « Comblent le fossé des générations pour la paix et un avenir durable au moyen de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération ».

En établissant en 2011 le Centre de Vienne pour le désarmement et la non-prolifération, l'Autriche a créé une nouvelle instance de dialogue et de formation, destinée aussi bien aux hauts fonctionnaires, experts du gouvernement et jeunes diplomates qu'aux étudiants de troisième cycle et lycéens. Les diplomates autrichiens participent en outre régulièrement à des activités de sensibilisation et font des exposés sur le désarmement et la non-prolifération auprès de publics spécialisés et d'étudiants et lycéens.

Colombie

[Original : espagnol]
[21 juin 2012]

Les campagnes suivantes de remise volontaire d'armes et de désarmement ont été menées à Bogota : « Vie sacrée et désarmement » (1996); « Pour protéger la vie, les armes à la poubelle... Une vie plus sûre! » (2004); « Réconcilie-toi avec la vie... Rends ton arme à feu! » (2005); « Tous les objets sont passifs. Désarme ton cœur, rends ton arme à feu » (2006); « Rendre ton arme à feu, c'est montrer que tu es d'un certain calibre » et « Sans armes, tu iras droit au cœur » (2007); « Rendre ton arme à feu, c'est viser la vie » (2008); « Soyons les mères avec la vie » (2009); « Aimer, c'est désarmer : rends ton arme à feu » (2010); et « Rends ton arme à feu; aimer, c'est désarmer » (2011). En 2011, 20 campagnes de désarmement volontaire avaient été menées à Bogota, qui avaient conduit à la remise de 7 372 armes à feu, 758 engins explosifs et 107 616 cartouches de munitions.

Les initiatives suivantes ont en outre été prises dans le domaine de l'éducation en matière de désarmement : formation de comités de désarmement, alliances avec des églises, coordination avec les autorités administratives départementales et municipales, les syndicats et le monde des entreprises; lancement de campagnes en coordination avec les médias et la distribution de prospectus et d'affiches; activités de sensibilisation dans les établissements scolaires au moyen d'activités d'enregistrement dans les établissements les plus touchés et organisations de journées de désarmement.

Cuba

[Original : espagnol]
[1^{er} juin 2012]

Cuba considère que l'éducation est un moyen fondamental d'aider la population à mieux comprendre et soutenir la paix et le désarmement. L'éducation pour la paix fait par conséquent partie intégrante de l'éducation, que celle-ci soit formelle ou informelle.

Il est essentiel, pour garantir la paix et la sécurité internationales, ainsi que l'avenir de l'humanité, que les nouvelles générations soient conscientes des dangers que présente l'existence d'armes nucléaires.

Les médias, les centres éducatifs, ainsi que l'action de différentes organisations ont permis de mieux informer la société cubaine dans son ensemble de ces questions.

L'émission télévisée *Mesa Redonda*, bulletin d'information quotidien d'une durée de 90 minutes, a par exemple traité à diverses reprises des dangers que présentent, entre autres, la course à l'armement, l'existence d'armes de destruction massive et la modernisation de l'armement nucléaire. Ces thèmes font l'objet de débats approfondis menés par des analystes internationaux, des experts et des universitaires.

L'émission télévisée *Universidad para Todos*, diffusée depuis plus de 11 ans, vise à généraliser l'accès au savoir à Cuba, à l'aide des moyens de communication

et d'information les plus modernes. Cette émission de portée nationale a également abordé le thème du désarmement et de la non-prolifération dans l'un de ses modules d'enseignement intitulé « La technologie nucléaire : une option responsable », diffusé en 2010.

Les organisations non gouvernementales cubaines jouent également un rôle important dans l'éducation en matière de désarmement à Cuba. Le Mouvement cubain pour la paix et la souveraineté des peuples, organisation non gouvernementale fondée il y a plus de 60 ans, organise depuis plus de 10 ans, avec la Société économique des amis de la paix, des séminaires nationaux d'éducation pour la paix dans différents centres du système d'enseignement national.

L'existence d'armes nucléaires constitue l'une des principales menaces pour la survie de l'espèce humaine. Pour cette raison, Cuba considère que le désarmement nucléaire est un thème prioritaire que la communauté internationale doit examiner en toute priorité.

Le chef de la révolution cubaine, Fidel Castro, est à l'avant-garde, au niveau national aussi bien qu'international, de la lutte contre les armes nucléaires. Il a publié dans la presse de multiples articles sur la question, dans lesquels figurent des réflexions approfondies sur les répercussions qu'aurait l'emploi de telles armes pour la vie de la planète et la stabilité mondiale.

Les réflexions de Fidel Castro sur ce thème sont diffusées dans les médias nationaux et constituent une source d'information sur les dangers des armes nucléaires.

Cuba considère que l'éducation pour la paix et le désarmement est un moyen important d'assurer un avenir meilleur aux générations nouvelles, un avenir où l'on investira en faveur de l'être humain au lieu d'allouer des milliards à la guerre, un avenir où régnera la paix.

Italie

[Original : anglais]

[31 mai 2012]

Le désarmement et la non-prolifération demeurent parmi les principaux thèmes de la politique étrangère italienne et la promotion d'une forte culture de désarmement – notamment parmi les plus jeunes générations – est considérée comme une condition essentielle à satisfaire pour accroître l'efficacité des efforts déployés dans ces domaines à l'échelle internationale.

Au cours des trois dernières années, l'Italie a ainsi contribué activement à l'application des recommandations formulées en 2002 par le Secrétaire général dans l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (voir A/57/124). Le Ministère italien des affaires étrangères s'est employé à promouvoir une série d'activités de sensibilisation visant à favoriser les débats sur la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive. Plusieurs conférences et séminaires ont été organisés en collaboration avec des universités, des centres de recherche et des organisations non gouvernementales. L'action commune de ces diverses institutions et organisations se traduit par une plus grande connaissance des initiatives menées dans le domaine de la non-prolifération.

L'établissement de l'École internationale de la sécurité nucléaire (à Trieste, du 11 au 22 avril 2011), cours de formation organisé à l'intention d'experts du secteur nucléaire au Centre international de physique théorique Abdus Salam, en coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), est l'une des dernières initiatives en date menées dans le domaine de l'éducation en matière de désarmement et non-prolifération. Il s'agit de l'une des activités concrètes que l'Italie avait annoncées au Sommet sur la sécurité nucléaire tenu à Washington en 2010, qui contribue pour beaucoup à l'instauration d'une culture internationale de sécurité. Ce cours souligne l'importance de la mise en valeur des ressources humaines dans les programmes de sécurité nucléaire et fait de l'éducation, de la formation et des capacités institutionnelles des éléments essentiels de la mise en place d'une infrastructure efficace en matière de sûreté et de sécurité. L'objectif est de former des personnes travaillant dans le domaine de la sécurité nucléaire, au moyen d'activités permettant d'acquérir des connaissances utiles de l'évaluation et de la gestion des risques. L'importance de ce projet a été réaffirmée lors du Sommet sur la sécurité nucléaire qui s'est tenu à Séoul les 26 et 27 mars 2012, au cours duquel d'autres pays ont décidé d'établir des centres de formation s'inspirant de l'exemple de celui de Trieste.

Japon

[Original : anglais]

[30 mai 2012]

Le Japon, qui est le seul pays à avoir subi pendant la guerre les effets dévastateurs de la bombe atomique, est résolu à faire en sorte que l'on n'oublie jamais la tragédie d'Hiroshima et de Nagasaki et ses conséquences sur le plan humanitaire. C'est notamment pour cette raison que le Japon attache la plus haute importance à l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, surtout auprès des jeunes générations.

Les activités suivantes témoignent des efforts déployés par le Japon à cette fin :

1. **Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement.** Depuis 1983, le Gouvernement japonais a invité, notamment à Hiroshima et Nagasaki, plus de 700 participants au Programme.
2. **Conférence des Nations Unies sur les questions de désarmement.** Depuis 1989, le Japon organise chaque année une Conférence des Nations Unies sur les questions de désarmement dans l'une des villes du pays, donnant ainsi l'occasion à d'éminents experts en désarmement du monde entier de participer à des débats utiles.
3. **Présentation de documents de travail.** Le Japon a présenté un document de travail commun avec l'Autriche sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération lors de la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015. Le Japon a également présenté un document de travail conjoint avec neuf autres pays de l'Initiative multinationale pour la non-prolifération et le désarmement.

4. **Documents du Ministère des affaires étrangères.** Le Japon a publié et mis à jour un livre qui donne des informations utiles sur le désarmement et la non-prolifération en japonais et en anglais. Il a également fait paraître une brochure décrivant brièvement les efforts du Japon dans ce domaine.

5. **Porte-parole spéciaux en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires.** En 2010, le Japon a mis en place un programme qui consiste à faire des *hibakusha* (rescapés des explosions atomiques) des « porte-parole spéciaux en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires ». Ils sont chargés de faire part de leur expérience auprès d'auditoires du monde entier, notamment les plus jeunes.

6. **Activités parallèles sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération.** Avec le concours de l'ONU, le Japon a organisé des activités parallèles sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération lors de la Semaine du désarmement qui a eu lieu du 24 au 30 octobre 2011 lors de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Il a coparrainé, avec le James Martin Center for Non-proliferation Studies, la Conférence des étudiants lors du Forum sur les questions essentielles organisé du 30 avril au 2 mai 2012 au Centre international de Vienne en marge de la session du Comité préparatoire.

7. **Traduction en d'autres langues des témoignages des rescapés de la bombe atomique.** Le Japon s'efforce de diffuser à plus grande échelle les témoignages des *hibakusha*. Leurs récits ont été traduits en anglais et dans d'autres langues et peuvent être consultés sur le site Web du Ministère japonais des affaires étrangères.

8. **Exposition sur les bombes atomiques.** En novembre 2011, les villes d'Hiroshima et de Nagasaki ont, en coopération avec le Gouvernement japonais, ouvert au public, à l'Office des Nations Unies à Genève, une exposition permanente sur les bombes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki, semblable à celle de New York. Par cette exposition, le Japon s'emploie à mieux faire comprendre les terribles ravages de l'emploi d'armes nucléaires et faire reconnaître davantage la nécessité de renforcer les efforts de désarmement déployés par l'ensemble de la communauté internationale.

Liban

[Original : arabe]
[30 mai 2012]

- Le Liban n'est pas un pays producteur d'armes. Il appuie les contrôles restreignant le mouvement des armes. Il appuie également le désarmement en matière d'armes non classiques, notamment d'armes de destruction massive et d'armes à sous-munitions.
- Le Liban contrôle ses frontières, empêche le trafic illicite d'armes aux frontières et coopère à cet égard avec les organismes arabes et internationaux compétents.
- L'armée veille à instruire ses soldats dans tous les domaines, en particulier ceux liés aux questions susmentionnées.

Mexique

[Original : espagnol]
[5 juin 2012]

Le Mexique est un pays animé d'une profonde vocation pacifique et un ardent partisan de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, qu'il considère comme un moyen fondamental de promouvoir la paix et la sécurité internationales.

Considérant que la résolution 65/77 vise à souligner la nécessité du renforcement et de l'amélioration de l'éducation et de la formation en la matière dans les États parties, afin de promouvoir la sécurité internationale et de favoriser la prise de mesures en faveur du désarmement, le Mexique s'emploie à appliquer à l'échelle nationale les recommandations de l'étude au moyen des mesures suivantes de portée générale :

- L'intégration de questions relatives au désarmement et à la non-prolifération dans les programmes scolaires de tout niveau et les programmes relevant des services gouvernementaux;
- La promotion de conférences, tables rondes, séminaires, cours de formation et programmes de sensibilisation sur le désarmement et la non-prolifération, en coopération avec des organisations internationales, civiles et universitaires.

Les réalisations du Mexique

En ce qui concerne les recommandations formulées dans l'étude de l'ONU sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, le Mexique tient à faire part des renseignements suivants :

- Des institutions comme le Ministère de la défense nationale et le Ministère de la marine continuent d'inclure dans les programmes d'études du système éducatif militaire, ainsi que dans certains programmes de formation des officiers et soldats, des thèmes relatifs au désarmement et à la non-prolifération des armes de destruction massive. De tels efforts sont considérés comme une condition importante du maintien d'une doctrine militaire selon laquelle l'acquisition d'armes de destruction massive n'est pas un moyen nécessaire à la défense extérieure du Mexique. Ils aident en outre à comprendre les obligations qui incombent au Mexique en vertu des accords et traités internationaux auxquels il est partie et à s'en acquitter comme il se doit;
- Le Centre de formation des diplomates (Institut Matías Romero) continue de dispenser des cours sur la question, dans ses locaux et en ligne, à l'intention de fonctionnaires du Ministère des relations extérieures. Il fait de même connaître, par diverses publications, la position du Mexique sur le désarmement et la non-prolifération et diffuse des informations sur l'état d'avancement des négociations internationales sur la question;
- Dans le domaine civil de l'enseignement, la prise de position du Mexique en faveur du désarmement est inscrite aux programmes scolaires nationaux, en particulier en ce qui concerne l'histoire des relations internationales du pays. À cette fin, les établissements d'enseignement supérieur continuent d'organiser des activités visant à sensibiliser les étudiants et le corps

enseignant à l'importance de la promotion du désarmement et de la non-prolifération, considérés comme de précieux moyens susceptibles de garantir la paix et la sécurité internationales;

- En février 2012, le quarante-cinquième anniversaire du Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, plus connu sous le nom de Traité de Tlatelolco, a été célébré dans la ville de Mexico. Les célébrations ont été organisées par le Gouvernement mexicain et l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes et ont eu lieu au Centre culturel de Tlatelolco de l'Université nationale autonome du Mexique. On a organisé à cette occasion une exposition sur les conséquences humanitaires de l'usage des armes nucléaires, ainsi qu'un séminaire sur le renforcement des zones exemptes d'armes nucléaires dans le monde, auquel ont participé des représentants d'organismes internationaux, des fonctionnaires des États Membres de l'ONU et des universitaires et membres de la société civile. Les médias nationaux se sont largement fait l'écho de ces activités.

Nouvelle-Zélande

[Original : anglais]

[18 juin 2012]

La Nouvelle-Zélande continue d'attacher beaucoup d'importance à l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, qu'elle considère comme une activité essentielle à la promotion et l'obtention de la paix, du désarmement et de la non-prolifération durables. Elle a apporté son appui aux résolutions de l'Assemblée générale sur l'éducation en matière de désarmement et pris part à l'élaboration de déclarations et de documents de travail conjoints sur la question. Les discours de ministres et de hauts fonctionnaires des ministères, ainsi que des informations sur les politiques nationales en matière de désarmement et de non-prolifération, sont régulièrement publiés sur le site Web de ministères.

En Nouvelle-Zélande, l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération est financée par deux fonds : le Peace and Disarmament Education Trust et le Disarmament Education United Nations Implementation Fund. Le premier finance les recherches universitaires de troisième cycle visant à promouvoir la paix, la maîtrise des armements et le désarmement à l'échelle internationale et le deuxième finance l'application des recommandations figurant dans l'étude de 2002 de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération. La Nouvelle-Zélande se félicite que ce deuxième fonds ait permis de financer des activités menées par des Néo-Zélandais en faveur du désarmement et de la non-prolifération, notamment en ce qui concerne les armes nucléaires.

Ces deux fonds sont administrés par le Comité consultatif public néo-zélandais sur le désarmement et le contrôle des armements, créé en 1987 en application de la loi intitulée *New Zealand Nuclear-Free Zone, Disarmament and Arms Control Act* (loi néo-zélandaise sur la zone dénucléarisée, le désarmement et la maîtrise des armements). Ce comité est investi des fonctions suivantes :

- Conseiller le Ministre des affaires étrangères sur les aspects liés aux questions de désarmement et de contrôle des armements qu'il juge pertinents;
- Conseiller le Premier Ministre sur l'application de la loi susmentionnée;
- Publier de temps à autre des rapports publics ayant trait au désarmement et à la maîtrise des armements, ainsi qu'à l'application de la loi susmentionnée;
- Faire les recommandations qu'il juge appropriées en ce qui concerne l'octroi de financements provenant des fonds aux fins de la promotion parmi le grand public d'une meilleure connaissance des questions de désarmement et de maîtrise des armements.

Le Gouvernement néo-zélandais est en relation régulière avec des acteurs de la société civile car il est conscient du rôle important que la société civile peut jouer dans l'action menée en faveur du désarmement et de la non-prolifération. La Nouvelle-Zélande a accueilli avec satisfaction la possibilité de coopérer étroitement avec la société civile sur ces questions, notamment en apportant son appui à des séminaires et des activités parallèles organisés sur des thèmes présentant un intérêt collectif (par exemple le désarmement nucléaire et le traité sur le commerce des armes).

Les organisations non gouvernementales sont informées de manière formelle et informelle de l'évolution de la situation internationale et des activités menées par la Nouvelle-Zélande dans ce domaine. Dans la mesure du possible, les autorités aident les membres de la société civile œuvrant en faveur du désarmement à se procurer la documentation nécessaire issue des recherches. La Nouvelle-Zélande a l'habitude d'inviter des représentants de la société civile à se joindre aux délégations gouvernementales et s'est réjouie que la délégation néo-zélandaise à la Conférence chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 compte parmi ses membres un parlementaire et un expert d'une organisation non gouvernementale. Des représentants du Gouvernement présentent en outre régulièrement à des groupes scolaires et universitaires, y compris dans les missions établies à l'étranger, l'action que mène la Nouvelle-Zélande sur le plan international en faveur du désarmement et de la non-prolifération.

La Nouvelle-Zélande, et en particulier le Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur, continue d'étudier différents moyens de coopérer davantage avec les établissements universitaires et les centres de recherche, tant sur le plan international qu'au niveau national. Le Ministère de l'éducation néo-zélandais a inscrit l'éducation sur la paix au programme scolaire national. L'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération fait partie intégrante de l'éducation plus générale pour la paix. Les organisations non gouvernementales coopèrent également avec des établissements scolaires en vue de favoriser des activités d'éducation au désarmement et de faire connaître les informations qui existent en la matière, notamment en ligne. On citera à cet égard comme exemple la collection de films et de vidéos relatifs au désarmement nucléaire, accessible à l'adresse www.nzonscreen.com, et la collection de documents audio à www.radionz.co.nz.

Panama

[Original : espagnol]
[21 mai 2012]

La résolution 65/77 réaffirme à notre avis l'importance de l'éducation en faveur du désarmement et de la non-prolifération.

Le Panama a toujours apporté son appui à tous les travaux et activités visant à parvenir au désarmement et à la non-prolifération et a à cette fin adhéré à des instruments internationaux contribuant à la réalisation de ces objectifs.

Le Gouvernement panaméen juge importante et positive la résolution susmentionnée et recommande que tous les pays unissent leurs efforts afin de l'appliquer, dans le but de transformer le monde en un lieu plus sûr où puissent cohabiter pacifiquement tous les êtres humains.

Il importe au plus haut point à cette fin de favoriser et d'appuyer la prise de mesures qui ont pour objectif de promouvoir une culture de désarmement, dans le but d'amener la communauté internationale à redoubler d'efforts pour faire tout ce qui est en son pouvoir en vue d'éviter le fléau de la guerre.

Il est important de noter que l'éducation ne suffit pas si elle ne s'accompagne pas de mesures effectives visant à maîtriser le commerce illicite d'armes à feu, les armes de destruction massive et les armes nucléaires et à détruire les armes que chaque État considère excédentaires, l'objectif étant d'instaurer la confiance mutuelle qui doit exister entre États.

Nous recommandons de continuer à œuvrer à l'élaboration d'accords internationaux qui soient efficaces et permettent d'atteindre les objectifs fixés, en prenant comme point de départ l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération.

B. Première Commission

7. Le 26 octobre 2011, le Bureau des affaires de désarmement et le Gouvernement japonais ont coparrainé en marge de la Première Commission une réunion parallèle au cours de laquelle deux *hibakusha* (rescapés des explosions atomiques), que le Gouvernement japonais avait nommés « porte-parole spéciaux en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires », ont relaté leur expérience à un public composé de représentants des États Membres, de fonctionnaires de l'ONU, de membres d'organisations non gouvernementales et de stagiaires.

C. Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015

8. En 2012, lors de la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015, un certain nombre d'États parties ont souligné en particulier la nécessité de mettre en pratique la mesure n° 22 des conclusions et recommandations concernant les mesures de suivi adoptées à la Conférence d'examen de 2010. Dans

ce contexte, l'Autriche et le Japon ont présenté un document de travail conjoint sur leurs activités dans le domaine de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (NPT/CONF.2015/PC.I/WP.11). Ils ont invité d'autres pays et les organisations de la société civile à se joindre à ces activités et à reconnaître le pouvoir de l'éducation aux fins de l'obtention d'un monde sans armes nucléaires.

9. L'initiative multinationale pour la non-prolifération et le désarmement² a présenté un document de travail conjoint sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (NPT/CONF.2015/PC.I/WP.14). Mesurant combien il importe que les rescapés (*hibakusha*) transmettent aux plus jeunes générations leur expérience directe des conséquences tragiques de l'emploi des armes nucléaires, les membres de l'initiative ont exprimé leur volonté de promouvoir activement l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération afin de parvenir à un monde sans armes nucléaires.

III. Application des recommandations par les entités des Nations Unies et les autres organisations internationales ou régionales

A. Bureau des affaires de désarmement

10. Le Bureau des affaires de désarmement s'emploie à promouvoir des activités d'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération avec les États Membres, des organisations non gouvernementales et le public, sur Internet ainsi qu'au moyen de publications, de conférences et de séminaires, d'activités médiatiques et d'exposés.

11. Les programmes d'éducation en matière de désarmement, « Poésie pour la paix » et « Art pour la paix », lancés sur Internet respectivement en 2011 et 2012, en collaboration avec le Gouvernement japonais et le Département de l'information de l'ONU et la Harmony for Peace Foundation et le Département de l'information, s'adressent aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes du monde entier.

12. Le 22 mars 2011, le Bureau des affaires de désarmement, l'Association internationale des recteurs d'université et la Commission sur l'éducation en matière de désarmement, de règlement des conflits et de paix ont parrainé la projection du film *In My Lifetime*, qui donne à voir la réalité des armes nucléaires. Le réalisateur, Robert Frye, a répondu aux questions du public après la projection.

13. En septembre 2011, le Bureau a, en application des dispositions pertinentes de la résolution 65/311 de l'Assemblée générale, restructuré le site Web consacré à l'éducation en matière de désarmement (<http://www.un.org/disarmament/education/fr>) dans les six langues officielles de l'Organisation. Depuis 2011, 10 nouvelles présentations interactives ont été ajoutées au site.

14. Le Bureau a également lancé *Disarmament Today*, une série d'entretiens avec des experts sur des questions d'actualité relatives au désarmement à télécharger (www.un.org/disarmament/education/podcasts/). En 2011, ces émissions ont par

² L'initiative multinationale pour la non-prolifération et le désarmement, qui réunit l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Chili, les Émirats arabes unis, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas, la Pologne et la Turquie, a été fondée après la Conférence d'examen de 2010.

exemple traité de l'état actuel de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, du désarmement et de la non-prolifération dans le contexte de la sécurité spatiale et de l'expérience d'un *hibakusha* reconverti en militant pour la paix.

15. En décembre 2011, le Bureau a créé une page Web consacrée aux *hibakusha* (www.un.org/disarmament/content/slideshow/hibakusha/), qui réunit les informations les plus complètes probablement jamais publiées sur les *hibakusha* dans des langues autres que le japonais.

16. Depuis 2010, le Bureau des affaires de désarmement a formé plus de 65 étudiants de deuxième cycle universitaire à New York et Genève, dans le cadre du programme de stages des Nations Unies.

17. Depuis mai 2011, le Bureau des affaires de désarmement a, en collaboration avec Hibakusha Stories, une organisation non gouvernementale ayant son siège à New York, organisé deux fois par an des séances d'information animées par des *hibakusha* à l'intention des guides touristiques et du personnel de l'ONU, ainsi que des stagiaires des missions permanentes des Nations Unies.

18. Le 10 mai 2012, le Bureau a organisé une réunion interinstitutions sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération afin de mettre en commun des informations et données d'expérience sur la question et d'étudier des possibilités de collaboration et d'entraide³.

B. Département des opérations de maintien de la paix

19. Le Service de la lutte antimines du Département des opérations de maintien de la paix fournit des conseils stratégiques et définit les principaux messages à communiquer sur la lutte antimines à l'échelle mondiale, qui sont ensuite diffusés avec l'appui du Département de l'information et de son réseau mondial de centres d'information.

20. Les programmes du Service de la lutte antimines appuient les activités menées dans le domaine de la sensibilisation aux dangers des mines en association avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), les autorités locales et les partenaires d'exécution, en Afghanistan, en Côte d'Ivoire et en Libye. Ces activités permettent de réduire les risques que courent les civils, en particulier les réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

21. Le Service de la lutte antimines veille, en coordination avec le Département de la sécurité et de la sûreté, à ce que les outils de formation à la sécurité relatifs aux mines terrestres et restes explosifs de guerre soient intégrés à la formation générale dispensée par l'ONU en matière de sécurité.

22. Le Service de la lutte antimines a développé ses activités de sensibilisation dans le domaine du multimédia et a produit un film sur la visite de l'acteur

³ La Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, le Département de l'information, l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Organisation des États américains, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, le Bureau des affaires de désarmement et l'Université des Nations Unies ont participé à cette réunion, par téléconférence ou visioconférence.

américain Jeremy Renner en Afghanistan. Il a également organisé une exposition de photographies prises par le photographe de la revue *Time*, Marco Grob, en Afghanistan et au Cambodge. Une exposition des photographies de l'Italien Giovanni Diffidenti a été organisée à Beyrouth en 2011. Lors de l'exposition mondiale organisée à Shanghai en 2010, une vidéo sur les activités de déminage menées par une équipe chinoise au Sud-Liban a été vue deux semaines durant par des milliers de visiteurs, des enfants pour la plupart.

23. Le site Web du Service de la lutte antimines (www.mineaction.org) réunit une multitude de documents éducatifs de référence. Le Service a diversifié le matériel éducatif disponible et a ajouté sur son site des liens aux comptes Facebook, Flickr, Google Plus et Twitter.

C. Département de l'information

24. Le Département de l'information et le Bureau des affaires de désarmement ont révisé ensemble le livret intitulé *Action for Disarmament: 10 Things You Can Do*, qui a pour objectif de proposer aux jeunes des idées concrètes d'actions de sensibilisation aux questions de désarmement et de non-prolifération. La version révisée de ce livret devrait être publiée au deuxième semestre 2012.

25. Dans la région Asie-Pacifique, les centres d'information des Nations Unies, notamment ceux de Manille, Téhéran et Tokyo, ont fait traduire et ont publié sur leur site Web le message du concours « Art pour la paix » de 2012.

26. En Europe, le Service d'information de Vienne a organisé en 2010 à l'intention des enseignants et des diplomates, ainsi que des élèves, une série de programmes sur l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

27. Le Centre d'information de Mexico a organisé en juillet 2010 dans une station de métro une exposition sur les armes de petit calibre. Le Centre d'information de Buenos Aires a coorganisé une séance pédagogique sur le thème : « L'entrée en vigueur de la Convention sur les armes à sous-munitions », tandis que le Centre d'Asunción a participé à l'organisation d'un séminaire d'une journée sur les nouvelles dispositions législatives relatives à l'usage des armes, des explosifs et des munitions, destiné à des fonctionnaires, policiers et militaires.

28. Dans la Communauté d'États indépendants, le Département de l'information a organisé une projection d'un documentaire produit localement, intitulé *Kazakhstan – pays de paix*, à l'occasion du vingtième anniversaire de la fermeture du site nucléaire de Semipalatinsk.

29. Le Bureau des Nations Unies à Asmara a organisé en avril 2011 avec l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Ministère érythréen du travail et du bien-être de la population des célébrations de la Journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines, à laquelle ont participé environ 600 personnes. Le même mois, le Centre d'information de Manama a marqué la Journée du souvenir de toutes les victimes de guerres chimiques en diffusant sur Radio Monte Carlo des entretiens enregistrés au préalable en arabe et en français. En juin 2011, le Centre d'information de Brazzaville a diffusé le film *Armés jusqu'aux dents*, accompagné d'un exposé sur le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

D. Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

30. L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) a récemment commencé à publier une série de notes de synthèse sur des questions relatives au désarmement et à la sécurité, intitulée « Understanding disarmament ». Cette série s'adresse principalement aux décideurs et praticiens du secteur du désarmement mais sera également utile aux élèves et membres de la société civile désireux de s'initier aux questions essentielles du désarmement et de la sécurité.

31. Cette série sera publiée sous un format de livre électronique pouvant être consulté sur des appareils portables. Les caractéristiques du livre électronique, par exemple la possibilité d'annoter le texte et les liens vers des dictionnaires ou autres références, font de ce format un outil pédagogique idéal.

32. L'UNIDIR encourage vivement les gouvernements et organismes, collèges militaires, instituts de recherche et groupes de la société civile à traduire les volumes de la série dans des langues autres que l'anglais. L'Institut deviendra progressivement un système de centralisation d'outils pédagogiques sur le désarmement publiés en d'autres langues que l'anglais.

33. On trouvera dans le dernier rapport annuel du Directeur de l'UNIDIR présenté à l'Assemblée générale (A/67/169), ou sur le site www.unidir.org, plus de précisions sur certains aspects des activités de l'Institut en matière d'éducation.

E. Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes

34. La Secrétaire générale s'est employée à promouvoir dans la région l'organisation de conférences dans des centres d'enseignement et avec d'autres secteurs, ainsi que des entretiens et publications dans les médias et la participation à des activités menées à l'intention du public. On citera parmi ces différentes activités : la commémoration des victimes des bombes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki, organisée par le district de Mexico (2010); une conférence sur les zones exemptes d'armes nucléaires et leur importance pour le désarmement nucléaire, à l'occasion de la commémoration du cinquante-quatrième anniversaire de la déclaration en faveur de l'abolition des armes nucléaires prononcée par le Président de Soka Gakkai Internacional (2011); et la conférence sur l'apport des zones exemptes d'armes nucléaires au processus de désarmement nucléaire, organisée à l'occasion du quarante-quatrième anniversaire de la signature du Traité de Tlatelolco. Un an après, le Haut Représentant pour les affaires de désarmement a prononcé la conférence magistrale sur la contribution du Traité de Tlatelolco au processus de désarmement et de non-prolifération nucléaire à l'Universidad de las Américas de Puebla (Mexique) (2012). À cela s'ajoutent diverses entrevues et publications, notamment la publication dans la revue argentine *Diálogo Político* de la Fondation Konrad Adenauer de l'article intitulé « La agenda regional para el desarme nuclear » (Le programme régional de désarmement nucléaire), la production en anglais du documentaire *Digamos No a las Armas Nucleares* (2011) (Disons non aux armes nucléaires) et la refonte du site Web de l'Organisme pour en faire un outil de diffusion des travaux de ce dernier et de sensibilisation à l'importance des zones exemptes d'armes nucléaires.

35. L'Organisme collabore avec la Fondation de la non-prolifération pour la sécurité mondiale à la promotion des études de troisième cycle sur la sécurité internationale, le désarmement et la non-prolifération (2011 et 2012) et dispose de programmes de stages destinés aux étudiants de diverses universités. Il a également signé une convention-cadre de coopération avec l'Instituto Latinoamericano de la Comunicación Educativa, une organisation internationale indépendante et intégrée réunissant 14 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, spécialisée dans l'éducation au moyen des technologies de l'information et de la communication.

36. Depuis 2009, l'Organisme diffuse en espagnol un cours en ligne sur le désarmement nucléaire. Il collabore également depuis 2011 avec le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes dans le cadre d'un projet éducatif qu'il est prévu de lancer en 2012. Sur le plan international, la Secrétaire générale a représenté la zone exempte d'armes nucléaires d'Amérique latine et des Caraïbes à la réunion convoquée par le Directeur général de l'AIEA (novembre 2011).

37. La célébration, les 14 et 15 février 2012, du quarante-cinquième anniversaire de la signature du Traité de Tlatelolco a été l'occasion pour l'Organisme d'organiser un séminaire international de deux jours sur le thème « L'expérience de la zone exempte d'armes nucléaires de l'Amérique latine et des Caraïbes et les perspectives à l'horizon 2015 et au-delà ». La participation de toutes les parties concernées à cinq débats a permis d'examiner les perspectives de l'Organisme dans un avenir proche et les domaines de collaboration entre les zones exemptes d'armes nucléaires et avec la société civile. De même, le dernier débat a permis d'échanger des idées et de réfléchir sur la possibilité de contribuer à la création d'autres zones exemptes d'armes nucléaires dans le monde, notamment au Moyen-Orient.

F. Agence internationale de l'énergie atomique

38. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) organise régulièrement des séminaires à l'intention de représentants d'organisations non gouvernementales, ainsi que des séminaires de formation et des réunions techniques s'adressant à des diplomates et des journalistes, afin de les informer et de mieux leur faire connaître ses activités dans les domaines de la non-prolifération et du désarmement nucléaires.

39. L'Agence mène également des activités d'information et de formation en matière de droit nucléaire en ce qui concerne les garanties (non-prolifération nucléaire) et la sécurité et la sûreté nucléaires. Elle dispense en outre des séances de formation visant à favoriser la mise au point et l'utilisation sûres et sécurisées d'applications nucléaires, notamment de l'énergie nucléaire. Des activités de formation sont également proposées dans le domaine de la sécurité nucléaire.

40. L'AIEA publie un bulletin trimestriel, des brochures d'information, des rapports thématiques, des articles et des éditoriaux rédigés par le Directeur général ou d'autres membres du personnel de l'Agence. En 2011 et 2012, elle a fait paraître, au total, 200 publications et bulletins (sur support papier et en version électronique), dont plusieurs traitaient de non-prolifération et de vérification nucléaires. L'AIEA a également réalisé, dans toutes les langues officielles de l'ONU, des vidéos illustrant ses activités, y compris dans le domaine de la vérification nucléaire.

41. Le programme de bourses de l'AIEA pour les jeunes femmes cadres a pour objectif d'accroître la proportion de femmes originaires d'États membres employées par l'Agence et les institutions d'États membres liées au secteur nucléaire. Les fonds affectés à ce programme aident les étudiantes de deuxième ou troisième cycle ou jeunes diplômées à acquérir une expérience professionnelle internationale concrète dans des domaines tels que la technologie et les applications nucléaires ainsi que la coopération technique.

42. Le programme de stages de 10 mois dans le domaine des garanties est organisé une année sur deux à l'intention de jeunes diplômés et d'administrateurs auxiliaires de pays en développement. Ce programme a pour objectif de préparer les stagiaires à travailler dans leur pays d'origine dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et d'accroître le nombre de candidats originaires de pays en développement disposant des qualifications requises pour occuper les fonctions d'inspecteurs des garanties à l'Agence ou dans l'organisme national d'énergie nucléaire de leur pays.

43. L'Agence s'emploie à renforcer l'harmonisation et la coopération au service de l'éducation et de la formation dans le domaine de la non-prolifération avec d'autres institutions éducatives et d'autres entités, telles que le Centre de Vienne pour le désarmement et la non-prolifération (Autriche), l'International Nuclear Safeguards and Engagement Programme (INSEP – États-Unis) et le Centre d'appui intégré à la non-prolifération et à la sécurité nucléaires (Japon).

44. L'Institut de droit nucléaire, établi par l'AIEA en 2011, propose tous les ans une séance de formation intensive de deux semaines à des juristes participant à la rédaction de textes législatifs nationaux sur l'énergie nucléaire. L'Institut traite de thèmes relatifs à différents aspects du droit nucléaire, y compris les garanties (non-prolifération), la sûreté et la sécurité nucléaires, ainsi que les responsabilités en droit civil en cas de dégâts nucléaires.

45. L'Agence continue, dans le cadre de son programme de coopération technique, à parrainer l'École internationale de droit nucléaire établie en 2001 par l'Université de Montpellier (France), en coopération avec l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'Organisation de coopération et de développement économiques. L'École permet aux participants d'appréhender diverses questions d'ordre juridique relatives aux applications sûres et pacifiques de l'énergie nucléaire.

G. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques

46. L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a mis en œuvre à la fin de l'année 2010, à la demande du Directeur général Ahmet Üzümcü, qui est entré en fonction en juillet de cette même année, trois nouveaux projets axés sur l'éducation et la sensibilisation :

- Un plan de relations publiques, visant à accroître la réputation de l'Organisation sur le plan international et la connaissance qu'a le public de sa mission et de ses réalisations;
- L'utilisation de médias sociaux, tels que Facebook, YouTube, Twitter, Flickr, et par la suite, Google Plus, pour faire connaître l'Organisation auprès d'un plus large public;

- La mise au point d'outils de formation en ligne dans le cadre des activités de renforcement de capacités menées par l'Organisation auprès des autorités nationales et des partenaires affiliés.

47. Pour compléter ces initiatives, l'Organisation s'est dotée de capacités de production audiovisuelle qui lui permettent de diffuser des émissions en direct sur le Web, des entretiens, des films promotionnels et de formation et des courts-métrages, ainsi que du contenu destiné à des outils de formation en ligne et autres supports pédagogiques.

48. En novembre 2011, le Conseil consultatif scientifique de l'Organisation, un organe auxiliaire qui conseille le Directeur général sur des questions scientifiques et technologiques relatives à la Convention sur les armes chimiques, a établi un groupe de travail temporaire sur l'éducation et la sensibilisation, dont le mandat triennal consiste à recommander des activités pratiques et durables que l'Organisation et les États qui en sont membres pourraient mener dans ce domaine.

H. Organisation des États Américains (OEA)

49. Pendant la période à l'examen, le Collège interaméricain de la défense a, en coordination avec la Commission sur la sécurité continentale et le Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle de l'Organisation des États Américains (OEA) organisé deux séminaires sur des questions ayant trait au désarmement.

50. Du 28 au 30 mars 2011, un séminaire sur la non-prolifération et le désarmement a été organisé à Washington à l'intention des étudiants du Collège et de la Commission sur la sécurité continentale. Cette activité a été menée en application de la résolution AG/RES. 2533 (XL-O/10) de l'Assemblée générale de l'OEA, qui vise à promouvoir un programme de désarmement et de non-prolifération des armes de destruction massive dans les Amériques.

51. Du 6 au 8 février 2012, un séminaire sur le trafic d'armes de petit calibre a été organisé en application de la résolution AG/RES. 2627 (XL-O/10) de l'Assemblée générale de l'OEA, qui vise à promouvoir un programme de réduction du trafic d'armes de petit calibre dans les Amériques. Les activités et conclusions du séminaire ont complété et enrichi la réunion qui se tient tous les ans à l'OEA de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes, qui a donné lieu à des échanges de participants, d'experts et d'idées.

I. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

52. En 2010 et 2011, les États signataires de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ont continué à tirer parti des possibilités de participer à des activités de renforcement des capacités. Ces cours et séminaires ont porté sur les technologies et techniques associées au système de surveillance international, au Centre international de données et aux inspections sur place, renforçant ainsi les capacités des experts techniques et des praticiens à contribuer directement au système de vérification. En outre, la Commission a organisé une conférence scientifique, importante manifestation qui a accueilli

750 membres de la communauté scientifique mondiale et a permis de renforcer les échanges et la collaboration entre la Commission et les experts techniques indépendants.

53. La Commission a continué de jouer un rôle décisif dans la diffusion d'informations actualisées auprès d'un vaste ensemble de parties concernées du monde entier et a mis l'accent en particulier sur les outils de diffusion électronique tout en continuant à communiquer activement avec les médias. Des conférences gratuites diffusées en direct ont été complétées par un système de formation en ligne multidimensionnel et interactif et la nouvelle participation de la Commission à iTunes U. Celle-ci a en outre réorganisé son site Web, qui est désormais doté de meilleures fonctionnalités et plus convivial, en utilisant de multiples médias sociaux pour amener les internautes à le consulter.

54. Au cours des deux dernières années, la Commission a développé son initiative pour le développement des capacités. Établie en 2010, l'initiative est un élément central des programmes diversifiés de formation et d'information de la Commission. En s'adressant à des diplomates, des praticiens (y compris des agents du système de surveillance international et des membres du personnel du Centre national de données), des services gouvernementaux, des universités, des centres de recherche et des journalistes, l'approche suivie dans le cadre de l'initiative s'est avérée être une activité de formation multidisciplinaire efficace. La formation diversifiée proposée dans le cadre de l'initiative, qui comprend près de 70 conférences, a été dispensée à plus de 200 participants à Vienne et a été suivie en ligne par plus de 400 participants de 105 pays.

55. En juin 2012, un séminaire intitulé « Faire participer les experts, former les formateurs : un séminaire sur l'éducation sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires au XXI^e siècle » a donné des orientations méthodologiques à des universitaires et chercheurs spécialistes de domaines apparentés. En juillet, un cours intitulé « Vérification multilatérale, sécurité collective : la contribution du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires » examinera de manière approfondie la mise en œuvre des dimensions politiques et juridiques du Traité et donnera un aperçu des technologies permettant d'en surveiller l'application.

J. Université pour la paix

56. Au cours de la période à l'examen, l'Université pour la paix a mené un certain nombre de programmes d'éducation au désarmement à Genève ainsi que sur son campus du Costa Rica. En décembre 2010, l'Université a organisé un deuxième séminaire sur le désarmement à Genève. Ce sont en tout 55 diplomates, membres d'organisations non gouvernementales, officiers et étudiants qui ont participé aux deux séminaires; 90 diplomates ont suivi l'atelier de deux jours sur le Traité de non-prolifération.

57. En 2011, deux séminaires sur le désarmement ont été organisés à l'intention de 53 participants et un atelier de deux jours sur la Conférence des parties chargée de l'examen de la Convention sur les armes biologiques a réuni 55 diplomates. En 2011 également, un cours universitaire consacré entièrement aux questions de désarmement a été dispensé sur le campus de l'Université au Costa Rica. Douze étudiants ont assisté aux séances organisées quotidiennement pendant deux semaines.

58. En mars 2012, l'Université a organisé un autre séminaire sur le désarmement à Genève, auquel ont participé 28 étudiants. Elle prépare actuellement un cours sur le désarmement à son centre de La Haye, qui sera similaire aux cours proposés à Genève.

K. Université des Nations Unies

59. Parmi ses récents projets de recherche, l'Université des Nations Unies (UNU) a étudié diverses possibilités de renforcer le rôle de l'ONU dans le domaine de la non-prolifération et du désarmement, ce qui a conduit à la publication de l'ouvrage intitulé « The United Nations and Nuclear Orders ». L'ouvrage intitulé « Sexed Pistols: The Gendered Impacts of Small Arms and Light Weapons » traite des répercussions des armes légères et de petit calibre sur la population dans des contextes de violence et propose des recommandations visant à remédier à ces répercussions. Un projet de recherche de l'UNU sur la problématique hommes-femmes, la violence et les conflits en Afrique a débuté par un séminaire organisé à l'Université Carleton d'Ottawa les 5 et 6 mai 2010, qui a permis d'examiner les liens existant entre le VIH/sida, les conflits et les victimes lors de la reconstruction de sociétés après une guerre au moyen du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration.

60. L'UNU et le Ministère japonais des affaires étrangères organiseront conjointement les 10 et 11 août 2012 à Nagasaki un forum mondial sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, qui réunira des enseignants, des diplomates, des chercheurs et des membres de la société civile afin de leur permettre de mettre en commun leurs données d'expérience, de recenser les meilleures pratiques et de constituer un réseau mondial visant à faire progresser l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération.

61. Les activités d'enseignement et de formation de l'Université ont pour effet de sensibiliser et de renforcer les capacités afin de relever les défis qui existent en matière de désarmement et de non-prolifération. En particulier, la maîtrise de sciences en durabilité, développement et paix, proposée par l'Institut de l'UNU pour la durabilité et la paix de Tokyo comprend un cours obligatoire sur la paix et la sécurité internationales et un cours facultatif sur les questions de sécurité contemporaines, qui traitent tous deux directement de la non-prolifération et du désarmement.

IV. Mise en œuvre des recommandations par la société civile et les organisations non gouvernementales

A. Campaign for Nuclear Disarmament

62. L'organisation Campaign for Nuclear Disarmament a réalisé trois programmes scolaires visant à encourager les enseignants à traiter en classe des questions de la paix et du désarmement. Elle forme également des enseignants à ces questions et organise des visites scolaires et activités éducatives, dont des interventions d'*hibakusha* et des conférences sur les formes novatrices d'éducation à la paix. Des documents pédagogiques peuvent être téléchargés sur le site Web de l'organisation, à l'adresse www.cnduk.org/education.

B. Disarmament and Security Centre

63. En 2012, le Disarmament and Security Centre célèbre le dixième anniversaire de la date à laquelle Christchurch (Nouvelle-Zélande) est devenue la première ville pour la paix de l'UNESCO, le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de la loi néo-zélandaise sur le désarmement nucléaire et la maîtrise des armements et le trentième anniversaire de la proclamation par laquelle Christchurch est devenue la première ville dénucléarisée du pays. Le Centre a créé une page Facebook à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire et participe à un projet collectif qui consiste à inculquer aux jeunes un sentiment de « responsabilité mondiale », en cherchant des moyens d'utiliser les nouvelles technologies numériques, les réseaux sociaux et les jeux informatiques pour informer une nouvelle génération de citoyens du monde.

C. Hibakusha Stories

64. Depuis juillet 2010, Hibakusha Stories a organisé quatre séries de réunions entre des rescapés de la bombe atomique et des élèves pendant les années scolaires 2010-2011 et 2011-2012 (de décembre à mai). Des visites ont été effectuées dans 51 établissements scolaires, soit auprès de 6 410 élèves des cinq districts de la ville de New York.

65. Ces réunions et entretiens se sont composés d'introductions présentées par des fonctionnaires de l'ONU faisant partie de l'organisation sur le thème des armes nucléaires et de la situation actuelle en matière de désarmement, suivies des témoignages des rescapés et d'une série de questions-réponses au cours desquelles les *hibakusha* ont pu dialoguer avec les élèves dans le cadre de plus petits groupes.

D. IKV Pax Christi

66. En 2009, l'organisation IKV Pax Christi a redynamisé son programme de désarmement nucléaire et depuis 2010, une nouvelle équipe a commencé à associer recherches, lobbying et campagnes auprès du public pour parvenir à l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires.

67. Outre la publication régulière de documents sur la question sur un site Web de langue néerlandaise, l'organisation a mis au point, en coopération avec des personnalités et institutions religieuses, des supports éducatifs, a parrainé un doctorant effectuant des recherches en matière de désarmement et de non-prolifération, a mis en place des stages pratiques à l'intention de jeunes, a coopéré avec des campagnes menées par la société civile en vue de réaliser et de distribuer des vidéos éducatives et a organisé un cours participatif sur la diplomatie nucléaire à l'intention d'étudiants en université.

E. James Martin Center for Non-proliferation Studies

68. Le James Martin Center for Non-proliferation Studies propose depuis 2010 le premier programme universitaire mondial de maîtrise dans le domaine de la non-prolifération et du terrorisme.

69. L'Institution a de plus en plus recours à différentes formes d'apprentissage en ligne, notamment des conférences diffusées auprès d'étudiants se trouvant à l'étranger au moyen de technologies de communication en ligne, la diffusion d'information et d'analyses actualisées au moyen de listes de courrier électronique et des modules d'éducation en ligne en matière de non-prolifération.

70. L'ouverture en février 2011 du Centre de Vienne pour le désarmement et la non-prolifération, en coopération avec le Gouvernement autrichien, a été l'un des principaux temps forts des activités menées par l'institution en matière de désarmement et de non-prolifération au cours des deux dernières années.

F. Nuclear Age Peace Foundation

71. Au cours de la période à l'examen, la Nuclear Age Peace Foundation a envoyé plus de 150 000 messages en faveur du désarmement nucléaire à des décideurs de haut rang, par l'intermédiaire de son réseau « Action Alert Network ».

72. Des membres du personnel de la Fondation ont donné une centaine de conférences visant à informer le public de la nécessité urgente d'abolir les armes nucléaires. Les prix « Distinguished Peace Leadership » et « World Citizenship » sont décernés chaque année à des pacifistes de premier plan du monde entier. La Fondation organise tous les ans des concours de vidéos et de poésie qui traitent des thèmes du désarmement nucléaire et de la paix.

G. Peace Boat

73. Peace Boat prend activement part au projet qui consiste à inviter des *hibakusha* à participer à des voyages autour du monde, afin de faire connaître leur tragique expérience, d'informer le public et les jeunes en particulier des dangers des armes nucléaires et de plaider en faveur de leur abolition. Près de 6 500 Japonais et participants d'autres pays du monde entier ont assisté aux programmes d'éducation en mer de Peace Boat pendant la période à l'examen.

H. Fondation Simons

74. Le programme de bourses 2011-2012 pour la recherche universitaire sur le désarmement, le contrôle des armements et la non-prolifération a été mis en place par la Fondation Simons, en partenariat avec le Programme de recherche et d'information dans le domaine de la sécurité internationale (PRISI) du Ministère des affaires étrangères et du commerce international du Canada. Le principal objectif de ces bourses est de développer les recherches universitaires canadiennes de deuxième ou troisième cycle sur les questions relatives au désarmement, à la maîtrise des armements et à la non-prolifération.

75. Le colloque de la Fondation Simons sur la sécurité et le désarmement nucléaire en Europe a eu lieu dans le cadre de la cinquante-neuvième Conférence de Pugwash sur les sciences et les affaires mondiales, qui s'est tenue à Berlin du 1^{er} au 4 juillet 2011.

I. Women's International League for Peace and Freedom

76. Dans le cadre de son projet intitulé « Reaching Critical Will », la Women's International League for Peace and Freedom a publié, en ligne et sur support papier, un certain nombre de ressources, de guides et de fiches d'information sur le désarmement; est intervenue lors de nombreuses réunions locales et internationales sur le désarmement et la non-prolifération des armes nucléaires et des armes classiques et a répertorié sur son site la documentation provenant de réunions intergouvernementales consacrées au désarmement nucléaire.

77. La section suédoise de l'organisation a publié en ligne et sur papier des publications ayant trait à la problématique hommes-femmes, aux armes légères et de petit calibre et au traité sur le commerce des armes et a également traduit en suédois certaines publications de l'organisation.

V. Conclusions

78. **Les organisations internationales et groupes de la société civile ont considérablement accru leur recours et leur accès aux nouvelles technologies, par exemple aux outils que constituent les médias sociaux, pour informer et s'adresser à un public toujours plus large.**

79. **Dix ans se sont écoulés depuis l'adoption en 2002 de l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération. Le dixième anniversaire de l'étude est l'occasion de redynamiser et d'approfondir l'action menée dans le domaine de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération par les États Membres, l'ONU et les organisations internationales et régionales, ainsi que celles de la société civile.**

80. **L'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération occupe une place de plus en plus importante dans les programmes scolaires destinés à la prochaine génération et les parties concernées devraient poursuivre ces efforts et promouvoir et définir de nouvelles possibilités d'éducation au moyen des nouvelles technologies.**